



Certificat National d'Intervention en Autisme 1^{er} degré

N°1084

Objectifs

Faire un état des lieux des connaissances

Assurer une veille professionnelle

Identifier le fonctionnement cognitif, interactions sociales et inclusion sociale

Mettre en œuvre une communication adaptée à la personne

Prendre en compte dans l'accompagnement de la personne, les aspects sensoriels, sensori-moteurs et la santé au quotidien.

Anticiper et gérer des comportements « problème ».

Comprendre les fondements et identifier les principales stratégies à employer afin de mettre œuvre des interventions dans le cadre des recommandations de bonnes pratiques professionnelles

Accompagner la personne dans son parcours en cohérence avec son Projet Personnel Individualisé.

Public- Prérequis

Le certificat de premier degré est ouvert aux personnes exerçant les professions ou les activités sociales mentionnées au livre IV du code de l'action sociale et des familles : assistants de service social, assistants maternels et assistants familiaux, éducateurs et aides familiaux, personnels pédagogiques occasionnels et permanents, particuliers accueillant des personnes âgées ou handicapées, travailleurs sociaux, mandataires judiciaires à la protection des majeurs.

Et aux personnes titulaires d'un diplôme ou d'un titre professionnel de niveau 3 à 4 (CAP / BAC) du cadre national des certifications professionnelles

Programme

Faire un état des lieux des connaissances et assurer une veille professionnelle

- Evolution de la recherche, étiologie, recommandations de bonnes pratiques, classifications, évaluation, diagnostique, sémiologie, stratégie nationale.
- Identifier l'information scientifiquement validée

Identifier le fonctionnement cognitif, interactions sociales et inclusion sociale

- Interactions sociales, particularités du fonctionnement cognitif, compétences particulières, modes d'actions professionnels, interventions éducatives adaptées

-

Mettre en œuvre une communication adaptée à la personne

- Spécificités des troubles du langage et de la communication, systèmes, outils et actions adaptés, identification, développement et évaluation des compétences en communication
- Actions, activités pour une meilleure inclusion, pour la valorisation des rôles sociaux

Prendre en compte dans l'accompagnement de la personne, les aspects sensoriels, sensori-moteurs et la santé au quotidien

- Spécificités et conséquences de l'autisme sur le plan sensoriel et sensori-moteurs, aménagement de l'environnement physique et social.
- Etapes de la vie, santé, prévention, douleur, approche somatique, vie affective et sexuelle

Anticiper et gérer des comportements « problème »

- Définition, prévention, anticipation, techniques et procédures

Comprendre les fondements et identifier les principales stratégies à employer afin de mettre en œuvre des interventions dans le cadre des recommandations de bonnes pratiques professionnelles

- Fondements et caractéristiques des interventions recommandées. Interventions personnalisées, globales et coordonnées, co-élaboration avec la famille, dimension pluridisciplinaire

Accompagner la personne dans son parcours en cohérence avec son Projet Personnel Individualisé

- Objectifs, particularité du PPI, évaluations, généralisation des acquis dans différents contextes et lieux de vie, environnement matériel et impacts sur l'accompagnement au quotidien

Méthode pédagogique

Exposés théoriques – temps d'échanges avec le groupe
Illustrations en rapport avec l'activité des participants.
Analyse de cas concrets

Organisation

Durée : Apports théoriques 140 h et stage pratique 140 h pour le CNIA 1er degré

A L'ITS Tours

Dates : 9 septembre - 13 et 14 septembre – du 19 au 21 septembre – du 17 au 19 octobre – du 21 au 24 novembre 2022 – 10 au 12 janvier - du 06 au 09 février 2023

Coût formation : 2800 €

Coût inscription à la certification : compris dans le coût de la formation

Animation

Intervenants professionnels experts des TSA

Nombre de participants

10 à 20 participants

Modalités d'évaluations

Pour accéder à l'évaluation, le candidat devra satisfaire toutes les conditions suivantes :

- Avoir suivi l'ensemble du parcours de formation théorique et pratique
 - Se présenter à toutes les épreuves composées de :
 - Une épreuve écrite composée de deux parties (rapport de stage et étude de situation mise en œuvre durant le stage)
 - Une épreuve orale s'appuyant sur l'écrit présenté par le candidat
- Les épreuves sont évaluées sur la base des critères d'évaluation présentés dans l'arrêté du 28 mai 2019 relatif au CNIA.



CODE CPF :
333246

Contact

Secrétariat Pôle Formation Continue, Conseil et VAE

02 47 62 33 36

formation.continue@its-tours.com

Institut du Travail Social Tours

17 rue Groison - 37100 Tours

N° de Déclaration d'Activité : 24 37 00082 37

Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État.

Mise à jour du 03/05/22